



Invitation

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

« Mieux comprendre l'impact de l'environnement sur la santé dans une commune d'Île-de-France »

*Séance de restitution générale des résultats
et conclusions du programme pilote d'études
environnementales et sanitaires sur Champlan*

*Sous la présidence
de **Nathalie Kosciusko-Morizet**,
secrétaire d'État chargée de l'Écologie*

*Sous la direction scientifique de l'ADEME,
en collaboration avec l'InVS, l'Afsset et AIRPARIF*

Judi 13 novembre 2008
**au ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement du territoire**
246, boulevard Saint Germain – Paris 75007

Renseignements pratiques
Confirmation d'inscription impérative
avant le 10 novembre 2008 par tél. au 01 40 81 30 61
ou par courriel :
secretariat.segovia-kueny@developpement-durable.gouv.fr

Accès
*métro ligne 12 - station Solférino ou Rue du Bac -
Bus lignes 69, 94*

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement du Territoire
92055 La Défense Cedex
Tél. 33 (0)1 40 81 21 22



Rappel de la démarche

Située à 18 km au sud-ouest de Paris, hors du cœur dense de l'agglomération, la commune de Champlan est l'exemple type d'une commune en zone périurbaine où la forte proportion d'espaces non constructibles a conduit à une urbanisation éclatée mélangeant infrastructures de transport, zones d'activités, zones habitées et zones agricoles ou naturelles.

Cette commune d'environ 2 400 habitants concentre, sur son territoire ou à proximité, différentes sources de nuisances. Le réseau routier y est particulièrement dense avec la convergence de plusieurs axes majeurs de circulation (A6, A10, RN20, RN188). Par ailleurs, Champlan est survolée à basse altitude par les avions à l'approche ou au départ d'Orly. De plus, la zone industrielle de Massy, à proximité, comprend plusieurs installations classées pour la protection de l'environnement (chaufferie, usine d'incinération d'ordures ménagères). Enfin, la commune est traversée par des lignes électriques à très haute tension.

Les habitants et associations de Champlan ont nourri, ces dernières années, des inquiétudes et exprimé de plus en plus de questionnements quant aux impacts potentiels de l'exposition à ce cocktail de nuisances sur leur santé. Dans ce contexte anxigène, Nathalie Kosciusko-Morizet, alors députée de l'Essonne, a demandé à l'ADEME de coordonner un programme pilote d'études environnementales et sanitaires sur Champlan. Première du genre en France, cette étude multicritères s'est attachée à identifier, modéliser et cartographier les différentes nuisances et niveaux de pollution. Ainsi, de janvier 2005 à septembre 2007, ont été passés au crible la pollution de l'air, le bruit et l'exposition aux champs électromagnétiques de basse fréquence ainsi que la dimension sociologique ou la perception qu'ont les habitants de ces nuisances.

Sous la houlette de l'ADEME, ce programme a bénéficié d'une approche de coopération inédite et innovante en faisant appel aux experts de l'InVS, de l'Afsset et d'AIRPARIF. Sur le plan de la concertation, les habitants de Champlan ont été étroitement associés aux différentes étapes du processus, que ce soit par une implication directe comme sujet d'étude ou comme participant aux nombreuses réunions publiques qui ont jalonné chaque étape du processus.

Cette approche nouvelle devrait faire école et devenir une référence pour mener d'autres études sur le territoire dans le domaine de la santé environnementale. Outre les résultats et les conclusions de ce programme expérimental, la séance de restitution générale permettra de présenter la méthodologie, les protocoles choisis et les technologies qui ont été développées spécifiquement pour cette étude.

programme

- 8 h 30** Accueil
- 9 h 00** Ouverture **Nathalie Kosciusko-Morizet**, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie
- 9 h 15 - 9 h 30** La démarche : Champlan, un laboratoire ? D'une revendication locale à un projet d'études multi-institutionnel mené en concertation étroite avec les acteurs locaux.
François Moisan, directeur scientifique - ADEME
- 9 h 30 - 11 h 20** **L'évaluation des nuisances environnementales à Champlan**
- **L'exposition à la pollution atmosphérique**
- Caractérisation fine de la pollution atmosphérique sur le secteur de Champlan, détermination des responsabilités des différentes sources d'émission. **Philippe Lameloise**, directeur - AIRPARIF
- L'exposition individuelle à la pollution atmosphérique : un zoom sur Champlan au sein d'une étude exploratoire en Ile-de-France. **Valérie Pernelet-Joly**, chef de l'unité Expologie environnementale - Afsset
- **L'exposition au bruit**
- Une cartographie multisource par l'indicateur unique européen. **Emmanuel Thibier**, chargé de mission bruit - ADEME
- **L'exposition aux champs électromagnétiques de basse fréquence**
- Mesurer l'exposition aux champs magnétiques basse fréquence : évaluation de l'exposition individuelle et cartographie urbaine pour distinguer les sources et les durées d'exposition. **Olivier Merckel**, chef de l'unité agents physiques - Afsset
- 11 h 20 - 12 h 00** **Aspects sociologiques et approche participative : perception des risques sanitaires environnementaux par les Champlanais et la concertation.**
- Emergence de la demande sociale des Champlanais et représentations de leur santé. **Danielle Salomon** - Risque & Intelligence et **Dr Hubert Isnard**, coordonnateur scientifique - cellule interrégionale d'épidémiologie d'Ile-de-France
- Un éclairage sur la démarche participative et sur la perception des acteurs : l'évaluation conduite. **Marie-Pierre Bory**, directrice générale déléguée - C&S Conseils et témoignages de Champlanais
- 12 h 00- 12 h 45** **Table ronde « Champlan, point de départ de nouvelles perspectives en santé environnementale ? »**
- Christian Leclerc**, maire de Champlan
Dr Carlos Dora, coordinateur Santé-Environnement - OMS
Dominique Fontenaille, maire de Villebon-sur-Yvette
Pr Alain Grimfeld, Société française de santé environnement
Claire Tutenuit, Entreprise pour l'environnement
Eric Diard, député des Bouches-du-Rhône, président du Conseil national du bruit
- 13 h 00** **clôture Nathalie Kosciusko-Morizet**, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie